



Mémoire d'Énergir présenté au ministre des Finances du Québec

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026

Février 2026

Table des matières

Introduction	3
Utiliser les sommes du FECC de façon équitable	4
Accroître notre autonomie énergétique et réduire nos GES	5
Réduire la consommation énergétique	5
Accroître la production d'énergies renouvelables pour maximiser les retombées locales	6
Annexes	8
Annexe 1 : À propos d'Énergir	8
Annexe 2 : Cap sur 2030 – la Vision d'Énergir	10



Introduction

Depuis plus d'un an maintenant, l'instabilité du contexte politique a fortement influencé le secteur énergétique et chamboulé les priorités des secteurs politiques, économiques et énergétiques. Si la décarbonation demeure une priorité d'Énergir, la production locale et la résilience du système énergétique revêtent désormais une importance de premier plan. La forte dépendance du système énergétique, et en particulier du réseau gazier, à l'égard des juridictions externes au Québec confirme l'urgence de diversifier et rapatrier lorsque possible les approvisionnements énergétiques pour assurer la résilience du réseau. Énergir, en tant que deuxième plus grand distributeur d'énergie au Québec et principal distributeur gazier, estime que le Québec doit en priorité réduire sa consommation d'énergies notamment grâce à des mesures d'efficacité énergétique et le recours à la biénergie électricité-gaz naturel. Pour les besoins énergétiques résiduels difficilement électrifiables, voire non électrifiables, il faut accélérer la production locale d'énergies renouvelables, notamment les gaz de sources renouvelables (GSR) pour remplacer les combustibles fossiles. En effet, Le Québec doit électrifier intelligemment son système énergétique, tout en maintenant une diversité de sources d'énergie là où l'électricité n'est pas viable, afin de préserver la résilience de son système énergétique et maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Pour maximiser son rôle dans le système énergétique québécois et demeurer pertinente à long terme, Énergir a élaboré une vision articulée de son modèle d'affaires qui repose sur quatre initiatives. Les deux premières, l'efficacité énergétique et la conversion à la biénergie pour le chauffage des bâtiments, permettent de réduire la consommation de gaz naturel. Les troisième et quatrième, la conversion progressive du gaz fossile vers le gaz naturel renouvelable (GNR) et la diversification des solutions offertes, permettent de décarboner et d'augmenter l'apport des énergies renouvelables pour les volumes restants, en plus d'offrir de nouvelles solutions à sa clientèle.

Pour concrétiser cette vision, maximiser les retombées économiques et énergétiques pour le Québec et décarboner le système énergétique, le Gouvernement du Québec doit jouer pleinement son rôle, notamment en maintenant les programmes d'aides financières en place, et ce malgré le contexte difficile des finances publiques. La transition énergétique au Québec repose essentiellement sur le Système de plafonnement et d'échange des droits d'émission (SPEDE), qui finance le Fonds pour l'électrification et le changement climatique (FECC). Ce système repose sur un contrat : les émetteurs contribuent, mais ont droit aux sommes qu'ils versent pour les aider à réduire leurs émissions. Puisque les émetteurs financent la majorité des mesures de réduction des GES et d'adaptation aux changements climatiques, les sommes du FECC doivent être disponibles pour soutenir leurs efforts de réductions et développer de nouvelles filières locales comme le GNR ou la valorisation des rejets thermiques. **Énergir demande au ministère des Finances de respecter ce contrat social en vigueur depuis 2013 avec le SPEDE.** Plus spécifiquement, **Énergir demande au Gouvernement du Québec :**

- **De maintenir le SPEDE et le FECC à long terme**

- **La répartition des sommes du FECC soient redistribuées dans le respect du contrat initial : soit que les contributeurs puissent utiliser une bonne partie des sommes versées pour réduire leurs émissions**
- **De maintenir les enveloppes en place pour l'efficacité énergétique**
- **De maintenir les sommes disponibles pour la conversion à la biénergie**
- **De maintenir et rendre disponibles les sommes pour la production locale de gaz naturel renouvelable**
- **De maintenir les enveloppes d'aide financière pour la valorisation des rejets thermiques**
- **De maintenir ou bonifier les outils fiscaux pour inviter les entreprises à investir dans les projets de production d'énergies renouvelables :**
 - o **Crédits d'impôt relatifs aux ressources, plus particulièrement pour les frais liés aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie (FEREEC), qui ont un impact important sur les divers projets de développement d'Énergir (projets éoliens, production de GNR, boucles énergétiques, etc.)**
 - o **Incitatif à l'investissement accéléré (IIA) : mesure essentielle pour le déploiement de d'investissement dans les projets d'énergies renouvelables.**

Utiliser les sommes du FECC de façon équitable

Le FECC est un outil de premier plan pour l'atteinte des cibles de réduction des GES, permettant la transformation des ambitions climatiques en actions concrètes. Il assure la mise en œuvre des programmes soutenant la décarbonation des secteurs les plus émissifs, l'efficacité énergétique et l'innovation technologique au service de la décarbonation et de l'atténuation des changements climatiques. Les clients d'Énergir contribuent depuis 2015 au Fonds vert, puis au FECC. Pour la seule année 2024, la clientèle d'Énergir a versé 455,6 M\$ en contributions au marché du carbone conjoint Québec-Californie, le distributeur ayant quant à lui versé 15,8 M\$ en quote-part, pour un total de 471,4 M\$. Ce montant représente 28% des sommes totales versées au FECC en 2024.

Le FECC et ses surplus ont été créés à partir des contributions des consommateurs d'énergie, notamment de gaz naturel. Bien que certains programmes soient destinés à la réduction de leur consommation, bon nombre de programmes de subventions ne visaient pas la réduction de consommation de gaz naturel et il est réaliste de penser que les retours aux clients d'Énergir ont été inférieurs à leur contribution. Énergir ne s'oppose pas à l'utilisation d'une partie du FECC pour l'adaptation aux changements climatiques, mais estime que pour maintenir l'acceptabilité sociale du SPEDE et éviter le sort réservé à la taxe sur le carbone dans le reste du Canada, il faut s'assurer que les contributeurs puissent accéder à une partie des sommes versées pour réduire leurs émissions.

Pour la suite des choses, il apparaît essentiel à Énergir que :

- **Le SPEDE et le FECC soient maintenus à long terme**

- **La répartition des sommes du FECC soient redistribuées dans le respect du contrat initial : soit que les contributeurs puissent utiliser une bonne partie des sommes versées pour réduire leurs émissions**

Les prochaines sections exposent les priorités d'Énergir quant à l'utilisation des enveloppes du FECC par sa clientèle.

Accroître notre autonomie énergétique

D'ici 2050, selon ses propres projections, Énergir anticipe une réduction importante des volumes de gaz distribués, en cohérence avec ce que prévoient¹. Ce faisant, Énergir se concentrerait sur les secteurs où cette énergie et ses infrastructures apportent une réelle valeur ajoutée à l'écosystème énergétique québécois. Tel que mentionné en introduction, la Vision stratégique de décarbonation aux horizons 2030-2050 d'Énergir repose sur quatre initiatives, dont les deux premières visent expressément la réduction des volumes de gaz naturel distribué :

- L'accroissement des efforts en efficacité énergétique;
- La conversion des utilisateurs de gaz naturel vers une solution complémentaire combinant électricité et gaz naturel (notamment l'offre biénergie);
- L'accélération de l'injection du GNR;
- Le développement, par le biais de sociétés affiliées, de vecteurs de croissance à faible empreinte carbone.

Réduire la consommation énergétique

Énergir a été un distributeur d'énergie précurseur en matière d'efficacité énergétique. En effet, c'est en 2001 qu'Énergir lançait ses premiers programmes d'aide financière en efficacité énergétique destinés à sa clientèle. Les efforts se sont considérablement accentués depuis. Si les distributeurs doivent jouer un rôle important en accompagnant leur clientèle, le Gouvernement du Québec a aussi un rôle à jouer et doit financer certains projets d'efficacité énergétique pour réduire la consommation d'énergie des Québécois et des Québécoises, en particulier lorsqu'il s'agit d'énergie fossile importée.

En matière d'efficacité énergétique, le Québec a encore beaucoup à faire et il faut maintenir les efforts. Le PMO 2025-2030 du PÉV prévoyait des sommes de 545 M\$ sur 5 ans pour la décarbonation du secteur du bâtiment et de 1,7 G\$ sur 5 ans pour augmenter la productivité énergétique et accélérer la transition du secteur industriel. Certaines sommes peuvent probablement être optimisées, mais elles doivent être maintenues. Les investissements consentis renforcent la compétitivité des entreprises dans un contexte

¹ Notamment le scénario Statu quo pour le Québec (selon le [rapport de Dunsky en 2021](#)), le scénario Actions différées (publié par la Banque du Canada en 2022) ou le scénario Zéro émission nette de l'Agence internationale de l'énergie (mis à jour sur une base annuelle voir [World Energy Outlook 2024 – Analysis – IEA](#)).

économique particulièrement incertain. Ils favorisent également la création d'emplois dans des filières d'avenir, faisant de la transition un levier de croissance. **Énergir demande ainsi de maintenir les enveloppes du FECC pour les programmes en efficacité énergétique**, notamment Chauffer vert, Technoclimat et Écoperformance.

De plus, toujours dans l'optique de réduire les volumes consommés, Énergir travaille en collaboration avec Hydro-Québec afin d'électrifier intelligemment le chauffage des bâtiments, en maintenant des systèmes de chauffage au gaz naturel en période de grands froids, mais en électrifiant le chauffage la plupart du temps. La conversion de la clientèle d'Énergir à la biénergie permet de réduire jusqu'à 70% des volumes de gaz naturel consommés des clients qui y adhèrent, réduisant d'autant les émissions de GES, à un coût de la tonne de GES hautement compétitif et surtout, au meilleur coût sociétal. Les aides financières existantes permettent ainsi de réduire la consommation d'électricité en période de pointe et ainsi d'atténuer la pression sur les tarifs d'Hydro-Québec en évitant une surcharge coûteuse en période de pointe. C'est pourquoi **Énergir demande de maintenir les enveloppes pour la biénergie, soient les programmes Éco performance volet bâtiment pour les marchés industriels, commerciaux et institutionnels et Chauffez vert pour le marché résidentiel.**

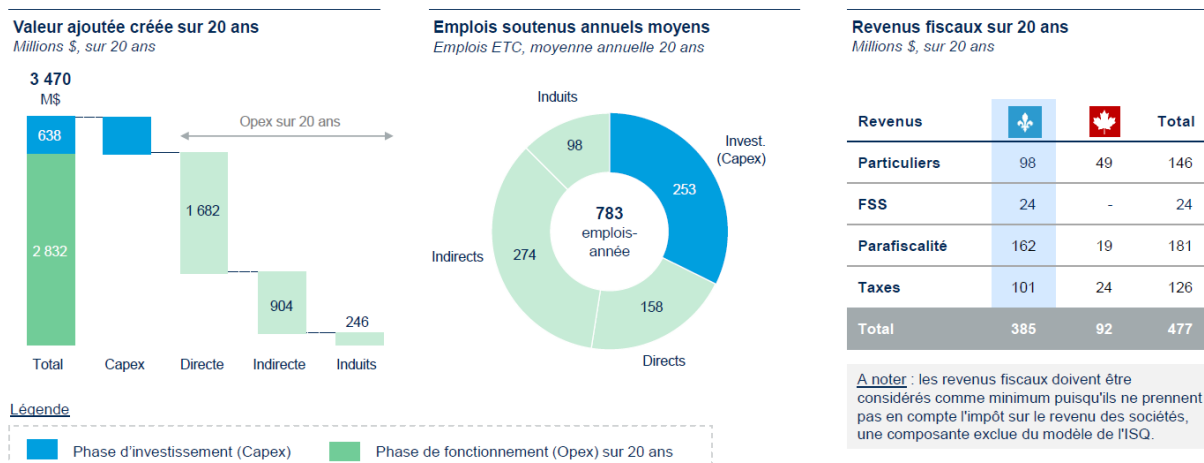
Accroître la production d'énergies renouvelables pour maximiser les retombées locales

Production locale de GNR

En matière de production locale de GNR, Énergir est déjà très active. À titre de principal acheteur de GNR au Québec, Énergir témoigne de près de l'émergence de cette filière en pleine ébullition et a contribué, de concert avec les producteurs de GNR et le Gouvernement, à faire du Québec un leader en Amérique du Nord. Il faut toutefois maintenir les efforts pour préserver ces acquis. Or, le programme de soutien à la production du gaz naturel renouvelable (PSPGNR) qui finançait les projets de production n'est plus en vigueur depuis le 31 mars 2024. En l'absence de signal clair quant à la volonté gouvernementale en matière de soutien à cette filière, les acquis risquent de disparaître, privant toutes les régions du Québec des retombées économiques importantes que peut apporter cette filière. Selon une étude d'Aviséo, les 9 projets présentement en injection, les 4 en construction et les 12 déjà subventionnés permettront, une fois en opération, de générer des retombées de 3,4 G\$ sur 20 ans et des revenus fiscaux de 477 M\$, en plus de créer 783 emplois-années. En maintenant les enveloppes de subventions à long terme, on s'assure d'augmenter ces retombées en permettant à plus de projets de voir le jour, en plus de réduire notre dépendance aux importations énergétiques. **Énergir demande donc au Gouvernement de maintenir les enveloppes pour la production de GNR et de rendre disponibles les enveloppes dans les meilleurs**

délais, tant pour des raisons de développement économique que pour augmenter notre proportion d'énergie produite localement.

Avec les projets déjà financés*, on peut s'attendre à des retombées économiques de 3 470 M\$ sur 20 ans soutenant 783 emplois annuels et générant des revenus fiscaux de 477 M\$



* Les projets déjà financés se composent des 9 projets en opération (cela n'inclut pas les 2 LET qui vendent hors QC), des 4 projets en construction, ainsi que des 12 projets déjà subventionnés (PSPGNR, PTMOBC, Décret Mars 2020). À noter également que les retombées économiques relatives aux investissements en Capex (phase de construction) des projets en opération ne sont pas comptabilisées dans les chiffres ci-dessus.

11

Source: Étude Aviséo, Retombées de la production de GNR, à paraître.

Développement de nouvelles filières de production locale

Plusieurs nouvelles sources d'énergie sont en émergence au Québec et peuvent contribuer à l'atteinte des cibles de réduction de GES, en plus de contribuer à la résilience du système énergétique et à la réduction des importations énergétiques du Québec. S'il faut maximiser l'électrification, tous les usages ne pourront pas être convertis et il faut miser sur plusieurs sources d'énergie. Énergir entend développer plusieurs nouvelles options pour les Québécois au cours des prochaines années. Mais pour concrétiser ces investissements, le Gouvernement doit investir et améliorer certaines conditions de marché.

Énergir demande le maintien des mesures suivantes :

- **Enveloppes et cadre normatif pour la valorisation des rejets thermiques;**
- **Crédits d'impôt relatifs aux ressources, plus particulièrement pour les frais liés aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie (FEREEC), qui ont un impact important sur les divers projets de développement d'Énergir (projets éoliens, production de GNR, boucles énergétiques, etc.)**
- **Incitatif à l'investissement accéléré (IIA) : mesure essentielle pour le déploiement de projets d'investissement dans les projets d'énergies renouvelables.**

Annexes

Annexe 1 : À propos d'Énergir

Comptant plus de 11,6 milliards de dollars d'actifs, Énergir est une entreprise diversifiée du secteur énergétique dont la mission est de répondre de manière de plus en plus durable aux besoins énergétiques de ses quelque 540 000 clients et des communautés qu'elle dessert. Détenue à 100 % par des intérêts québécois (80,9% par la Caisse et 19,1% par le Fonds de solidarité FTQ) Énergir est la principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, et y produit également, par le biais de coentreprises, de l'électricité à partir d'énergie éolienne. Par le biais de filiales et autres placements, l'entreprise est présente aux États-Unis où elle produit de l'électricité de sources hydraulique, éolienne et solaire, en plus d'être le principal distributeur d'électricité et le seul distributeur de gaz naturel de l'État du Vermont. Énergir valorise l'efficacité énergétique, investit et poursuit son implication dans des projets énergétiques tels que le GSR et le gaz naturel liquéfié et comprimé. Par le biais de ses filiales, elle offre également une variété de services énergétiques.

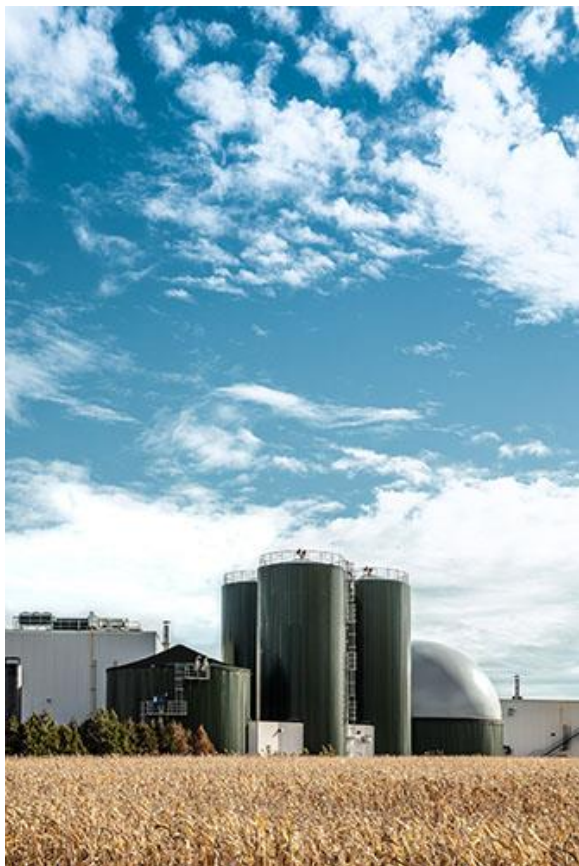
Au Québec, la mission principale d'Énergir est la distribution de gaz naturel. En tant que service public, elle dessert plus de 210 000 clients situés dans plus de 340 municipalités grâce à un réseau de 11 500 km qu'elle détient et entretient. Énergir détient des capacités d'entreposage lui permettant de répondre aux fluctuations de consommation de sa clientèle et dessert en gaz naturel les marchés résidentiel, commercial et industriel.

Énergir a pris les devants pour répondre aux besoins de sa clientèle, des régions et des municipalités, des organismes communautaires et des collectivités qu'elle dessert. C'est pourquoi les actions à considérer pour la modernisation du cadre légal et réglementaire régissant le secteur de l'énergie du Québec l'interpelle directement dans ses activités. L'entreprise valorise l'efficacité énergétique et s'engage aussi activement dans des projets énergétiques porteurs de croissance, liés au GSR, au gaz naturel liquéfié, à l'utilisation du gaz naturel comme carburant et à la production d'énergie éolienne.

Énergir pose des gestes concrets qui reflètent sa volonté de jouer un rôle actif et structurant dans la transition énergétique. Son modèle d'affaires a évolué de manière à réduire de plus en plus l'empreinte carbone du gaz naturel qu'elle distribue et à se concentrer sur des activités à haute valeur ajoutée pour le système énergétique québécois.

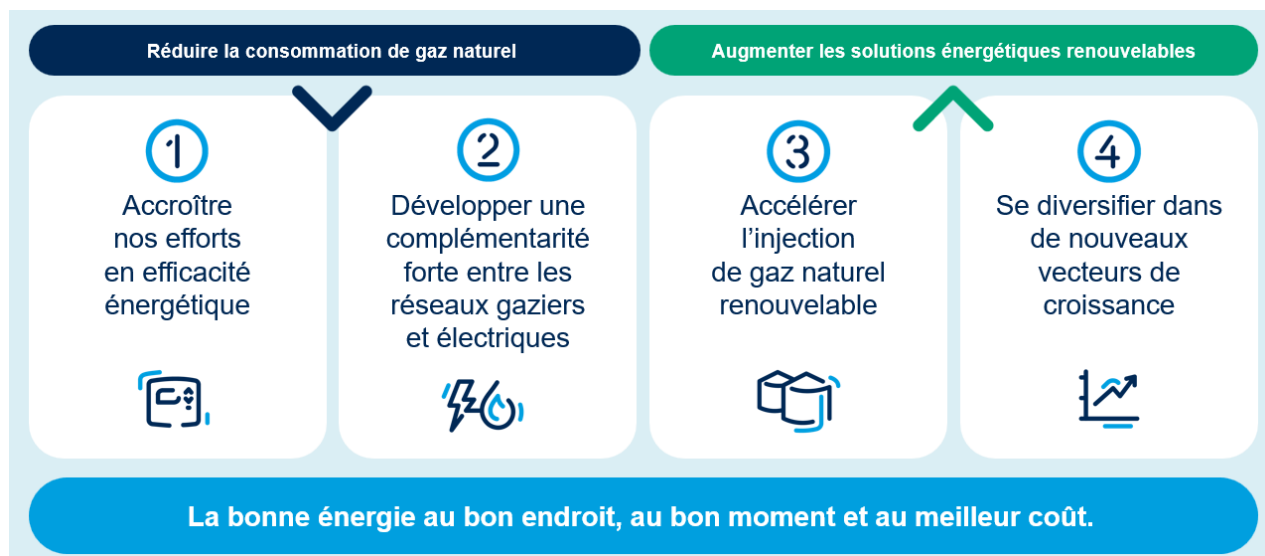
Depuis 2001, elle a réalisé auprès de sa clientèle plus de **151 000 projets d'efficacité énergétique** et qui ont permis d'éviter l'émission de 1,7 million de tonnes de GES. Énergir travaille activement au développement de la **filière du GSR**, une énergie renouvelable, carboneutre, concurrentielle et produite localement, qui peut aider le Québec à atteindre ses objectifs de réduction d'émission de GES.

En parallèle, par le **gaz naturel qu'elle distribue**, Énergir continue d'offrir des solutions de recharge moins émissives que les produits pétroliers et le charbon, particulièrement dans les secteurs industriels et du transport lourd.



Annexe 2 : Cap sur 2030 – la Vision d'Énergir

En 2020, Énergir s'est dotée d'une vision 2030-2050 qui définit clairement son rôle dans les efforts globaux de réduction des émissions de GES dans un contexte de transition qui se veut juste et prospère. Cette Vision a pour ambition de lui permettre d'atteindre la carboneutralité de l'énergie distribuée à sa clientèle d'ici 2050 et s'articule autour d'objectifs pragmatiques et réalistes de décarbonation du réseau de distribution de gaz naturel.



Énergir estime que la réalisation de la Vision 2030-2050 lui permettra de jouer un rôle clé et même prospérer dans la transition énergétique en misant sur la création de valeur plutôt que sur le volume de gaz naturel distribué.